

en couverture

Faculdade de Arquitectura, Universidade do Porto, Portugal, mars 2023.

Photo Léa Manadin, LOCI Tournai (Bac) - LOCI Bruxelles (Master)

lieuxdits #25

Juin 2024

édito

**Face aux enjeux climatiques, ré-imaginons
une architecture sobre en ressources** 1

Émilie Gobbo

**Quel avenir pour les immeubles de bureaux
du quartier européen ?** 2

Dorothee Stiernon, Morgane Bos, Anders Böhlke

Faire bouger les lignes 10

Robert Grabczan

Assèchement, dessèchement, drainage 18

Thibaut Gblis

Taliesin West, 1972 20

Pierre Van Assche

Parasol City 26

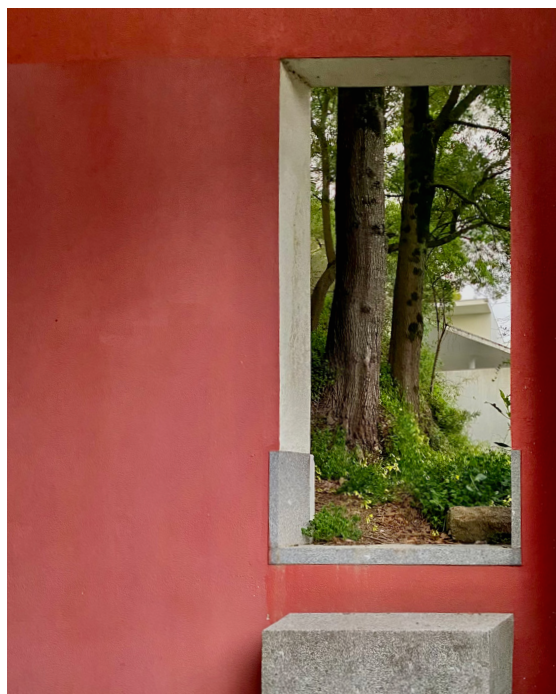
Damien Claeys, Sheldon Clevon,

Jesus Manuel Perez-Perez, Louis Roobaert

**10 ans d'arrêts sur images,
une pédagogie en mouvement** 34

Joëlle Houdé, Pietro Manaresi

lieuxdits #25



Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme de l'Université catholique de Louvain
Louvain research institute for Landscape, Architecture, Built environment

Référence bibliographique :

Robert Grabczan "Faire bouger les lignes", *lieuxdits#25*, juin 2024, pp.10-17



SEMESTRIEL

ISSN 2294-9046

e-ISSN 2565-6996



Éditeur responsable : Le comité éditorial, place du Levant, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve (lieuxdits@uclouvain.be)

Comité éditorial : Damien Claeys, Gauthier Coton, Brigitte de Terwangne, Corentin Haubruge, Lucas Lerchs,

Nicolas Lorent, Pietro Manaresi, Catherine Massart, Giulia Scialpi, Dorothee Stiernon

Conception graphique : Nicolas Lorent

Imprimé en Belgique



Faculté d'architecture
d'ingénierie architecturale
d'urbanisme



LAB

Louvain research institute for
Landscape, Architecture,
Built environment

www.uclouvain.be/loci
www.uclouvain.be/lab

Faire bouger les lignes

Luigi Snozzi. Architecturer du logement à Monte Carasso

Auteur

Robert Grabczan
Ingénieur civil architecte,
assistant d'enseignement,
doctorant, praticien
LOCI+LAB, UCLouvain
© 0000-0001-7706-0907

Résumé. *Trois propositions de logement servent d'appui pour revisiter le processus pionnier mené il y a bientôt cinquante ans par le célèbre architecte Luigi Snozzi dans le village suisse italien de Monte Carasso. Ces exemples mettent en lumière son approche singulière et inspirante du projet, en tant que méthode souple et exigeante dans la transformation spatiale des lieux de vie. Cette contribution invite aussi à des lectures progressives, rencontrant des valeurs multiples (voire fondamentales) dans chacun des projets évoqués. La posture transgressive empruntée par Snozzi rappelle l'indispensable décloisonnement des échelles de travail à maintenir lors de tout processus de conception. Cet article est également l'occasion de rendre hommage à ce maître de l'école tessinoise disparu lors de la pandémie en 2020.*

Mots-clés. *architecture · méthode · projet · conception · procès · logement · village · Monte Carasso · Snozzi · Ticino*

Abstract. *Three housing proposals are taken as points of reference to revisit the pioneering process led almost fifty years ago by famous architect Luigi Snozzi in the Swiss-Italian village of Monte Carasso. These examples highlight his singular and inspiring design approach, as a flexible and strength method for qualitative transformation of living spaces. This contribution also invites to gradual readings, showing numerous (or even essentials) values in each selected project. This transgressive position taken by Snozzi reminds the vital removal of partitions regarding levels of work during every design process. This article is also an opportunity to pay tribute to this leader of Ticinese school disappeared during the pandemic in 2020.*

Keywords. *architecture · method · design · process · housing · village · Monte Carasso · Snozzi · Ticino*

1 - En référence au nouveau Schéma de Développement Territorial (SDT), adopté depuis lors en Wallonie.

2 - À destination des personnes non initiées : le *projet* (spécifiquement entendu ici lors de la conception d'espaces habités) peut être compris en tant que méthode processuelle complexe, mobilisant l'action du dessin, avec sa résultante associée dénommée *représentation*. Ouvert aux multiples allers-retours (analytiques, spéculatifs et réflexifs), cet instrument permet de simuler et d'établir des propositions spatiales précises à différentes échelles.

3 - Vocabulaire généralement cantonné au niveau de l'édifice. Ici, le terme *architecture* est à comprendre plus largement, c'est-à-dire reprenant tous les éléments constitutifs, qui *architecturent* les lieux d'un cadre de vie donné. Cette posture induit donc simultanément de penser les articulations qui existent entre les échelles qui touchent l'habitat, celles liées aux structures villageoises et urbaines, ainsi que celles qui se déploient dans un territoire avec son paysage associé.

Durant l'été 2023, le concept d'optimisation a agité de multiples débats au sein du territoire wallon¹, au même moment de l'autre côté des Alpes, dans une localité vivace du Tessin, le temps était à la célébration en mode XXX. En effet, ce fut la trentième édition du *Séminaire International de Projet de Monte Carasso*, l'un des fruits du processus innovant entamé il y a bientôt cinquante ans par la figure architecturale Luigi Snozzi (1932-2020). Engageant continuellement plusieurs échelles d'investigation, ce maître tessinois – entouré de son équipe, de séminaristes et d'invité-es de marque – n'a eu cesse de questionner ce territoire singulier par la méthode du *projet*², et ce, à partir de son *architecture*³.



De nombreux ouvrages retracent l'important héritage déployé dans la restructuration audacieuse du centre ancien. À titre d'évocation : un ancien couvent réinstauré en école aux classes incroyables, un cimetière élargi avec soin pour accueillir des espaces de jeux, un gymnase semi-enterré aux apparences totémiques, ou encore, une institution de choix fondée par un récent bunker collectif en bord de parvis.

L'intention s'esquisse ici peu à peu : la localité de Monte Carasso – bordant la plaine de Magadino⁴ – cherche à élever avec intelligence et dans la durée son cadre de vie général, par des éléments contemporains à haute valeur ajoutée.

Contexte d'émergence

Face à l'étalement périurbain favorisé par les voies rapides, l'entité fut, durant la fin des années 1960, sous la coupe du Pr Dolf Schnebli (ETH-Zürich) qui avait édicté un plan d'affectation aux préceptes simplistes du modernisme et associant près de 250 règles qui, selon lui, permettaient de cadrer la croissance du village. Snozzi rappelle dans de nombreux entretiens – et avec une pointe de malice – avoir réussi une décennie plus tard à les réduire au nombre de sept⁵.

Son constat d'égarement des méthodes usuelles d'analyse et de planification (souvent lourdes et donc peu productives) l'a amené – et ce, en l'espace d'un mois au 1/200^e (un demi-centimètre par mètre) – au projet général, qui a rapidement convaincu les autorités communales de toute la pertinence de cette approche plus pragmatique et rigoureuse.

La présente contribution⁶ souhaite faire part de cette expérimentation unique, sous un angle commun. Le thème du logement, substrat vécu par chacun-e, est à la fois stable dans ses composantes incontournables (se laver, manger, séjourner, dormir...) et malléable dans ses multiples compositions situées.

Règles de densification

1. *Chaque intervention doit considérer la structure du milieu et s'y confronter.*
2. *Un comité de trois experts de la structure du milieu est nommé pour examiner les projets.*
3. *Aucune obligation n'est imposée au langage architectural. Les formes de l'objet, les typologies de toiture et les matériaux ne font l'objet d'aucune prescription.*
4. *Pour favoriser la densification, toutes les distances minimales entre voisins et entre rues sont supprimées.*
5. *Le rapport volume/surface de la parcelle (VPR) est augmenté de 0,3 à 1.*
6. *La hauteur maximale des bâtiments est de trois niveaux. Pour permettre la réalisation d'un toit plat, un supplément de 2 m est autorisé.*
7. *Il est obligatoire d'ériger des murs de 2,50 m de haut le long des rues.*

Par la suite, Snozzi ajoutera une dernière règle, la meilleure selon lui, car elle défend l'essence même du projet :

Un projet dérogeant aux règles pré-établies peut être approuvé si le comité de suivi reconnaît qu'il répond au mieux au site.

① Monte Carasso contextualisé par une maquette territoriale (1:5000 réalisée par les étudiantes de l'Université de Mendrisio, via le Laboratorio Ticino). Photo R.Grabczan, expo au Punto Franco, Chiasso, 2014

4- Espace géographique parcouru par la rivière Tessin, entre la capitale cantonale Bellinzona et le lac Majeur à Locarno.

5- À noter que ces règles expérimentales ont fait l'objet de réévaluation permanente ; par exemple la règle (5) a été adaptée suite au projet de banque, ou encore, la règle (7) a été réduite à 1,20 m par la municipalité pour des raisons économiques (Piffet, 2022).

6- Aussi une forme d'hommage de la part d'un ancien séminariste (XIX^e édition, avec Henri Ciriani comme membre de jury invité).

Parmi d'autres, trois façons d'habiter



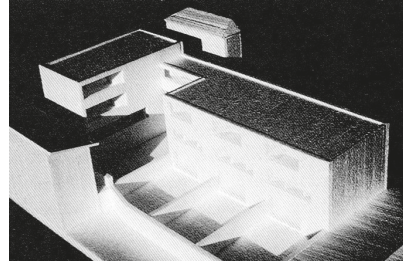
2a



3a



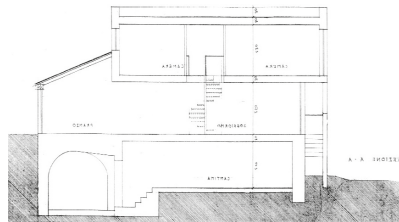
2b



3b

Un logement unifamilial : la Casa Rapetti

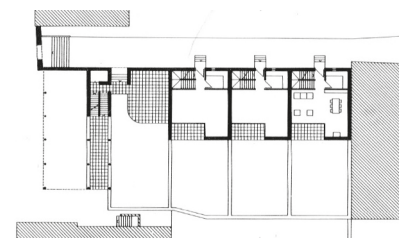
Cette petite maison prend place dans un ensemble dense au bord d'un petit espace public. Le volume épuré tranche avec les constructions voisines de facture plus vernaculaire, tout en partageant la même stance. Un creux au bel étage articule l'entrée par l'escalier latéral vers la grande ouverture du séjour. Le corps mince d'habitation se déploie ensuite avec simplicité, pour atteindre de plain-pied le jardin situé du côté opposé.



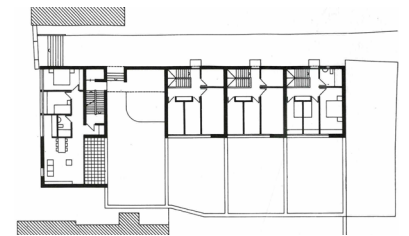
2c

Un projet de huit logements : Alloggi per la parrocchia

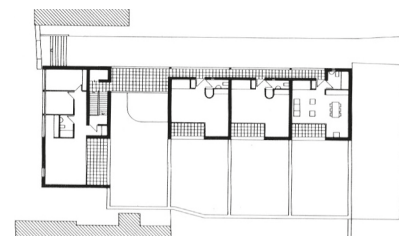
Littéralement *logements pour la paroisse*, ce petit ensemble à destination de bénéficiaires sociaux se décompose en deux volumes de trois niveaux chacun. Le premier, bordant l'espace à rue, offre du stationnement grâce aux pilotis et abrite deux appartements empilés. Le second, perpendiculaire, se déploie en profondeur de la parcelle pour y desservir trois duplex en série avec jardin. Un dernier étage, composé de studios, est rendu accessible par la liaison qui relie ces deux volumes.



3c



3d



3e

- 2 a. Casa Rapetti : situation.
(geoportale-ticino – traitement R. Grabczan)
- b. Vue de situation.
- c. Coupe associée.
(Snozzi & al. 1995)
- 3 a. Alloggi per la parrocchia :
situation de la proposition.
(geoportale-ticino – traitement R. Grabczan)
- b. Maquette.
- c. Plan r+0.
- d. Plan r+1.
- e. Plan r+2.
(Snozzi & al. 1995)



4a



4b

- ④ a. Verdemonte : situation. (geoportale-ticino – traitement R. Grabczan)
- b. Vue depuis les terrains sportifs. (photo R. Grabczan)

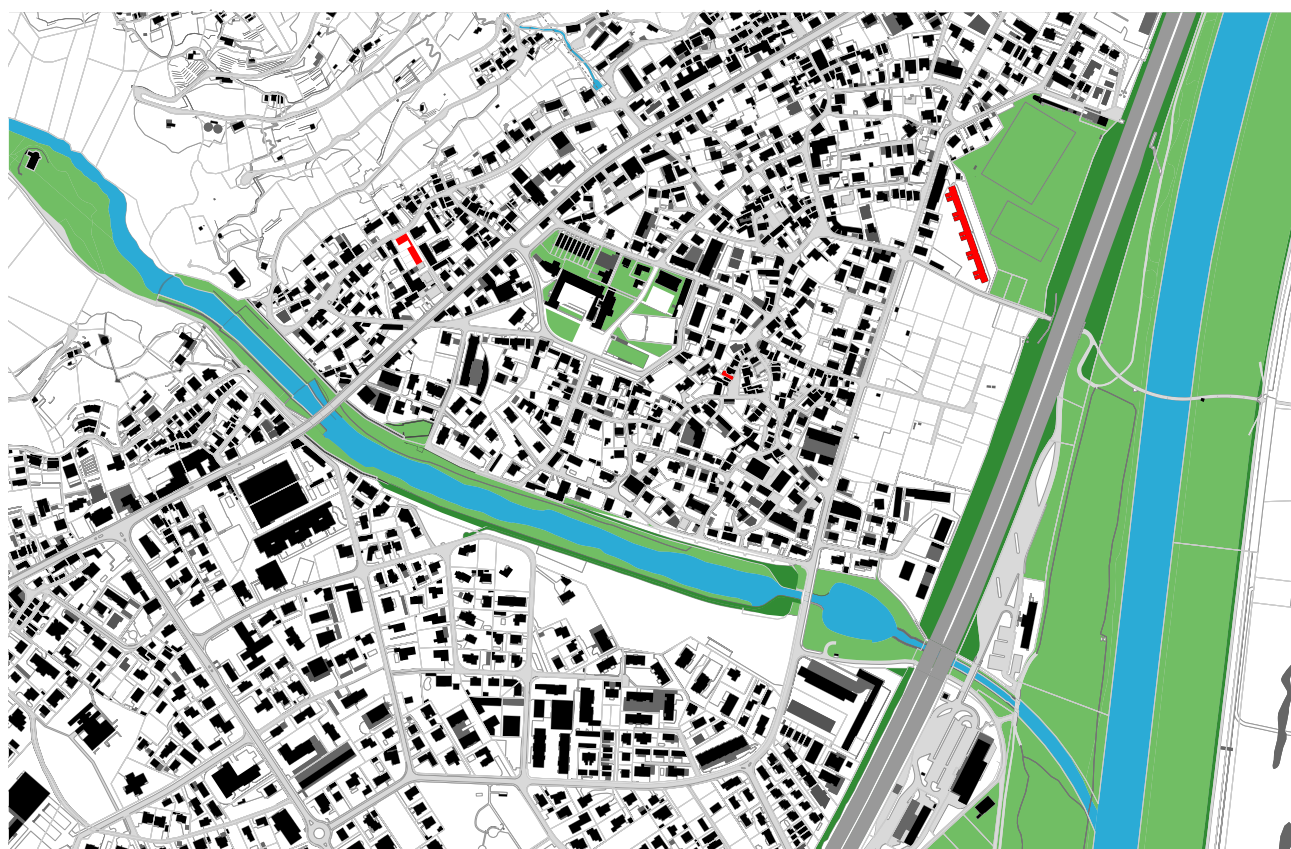
Un immeuble de cinquante logements : la résidence Verdemonte

Le bâtiment actuel, de six niveaux (rez-de-chaussée compris) s'implante de façon diagonale par rapport aux voiries et volumes existants. Cette position entretient une forte proximité à l'embout nord avec d'autres immeubles. La face est, murale, reçoit en son pied une terrasse pour les stationnements et fait face à des terrains de sport. La face ouest, contrastée par ses grandes ouvertures, est accentuée par des loggias en saillie, déployées par paires. Le volume au dernier niveau déroge aux principes généraux mais tente de se fondre dans le caractère général de l'ensemble.

Matière(s) à penser

Après ce premier survol, au-delà de leur taille, qu'apprendre de ces quelques exemples sommairement expliqués ? Quels savoirs peut-on tirer de ces situations particulières, quelles en seraient les leçons inspirantes, transposables à d'autres contrées (dont les nôtres) ?

- ⑤ Monte Carasso situé au nord, entre le pied de montagne, un torrent et une rivière. (geoportale-ticino traitement R. Grabczan)

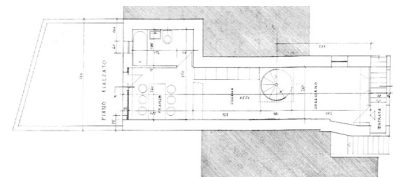


Épreuves du temps

Volontairement, les plans de la Casa Rapetti n'ont été dressés qu'à l'échelle du 1/50^e (deux centimètres par mètre) indiquant les précisions architecturales suffisantes au propriétaire auto-construteur. Malgré son rôle mineur dans ce projet, Snozzi consolide en réalité la trace des anciennes écuries et granges qui y étaient présentes⁷. Offrant également une voie d'accès simple et digne aux foyers plus modestes, ce tissu aux valeurs agraires – muté par ce premier jalon référentiel concret – opère toujours aujourd'hui sa transformation dans une contemporanéité pleinement assumée.



6a



6b

- 6 a. Casa Rapetti : orthophotographies historique et actuelle. (map.geo.admin.ch)
- b. Plan F+0. (Snozzi & al. 1995)
- 7 a. Allogi per la parrocchia : maquette. (Snozzi & al. 1995)
- b. Empreinte bâtie prévue par le plan régulateur de Schnebli.
- c. Proposition de L. Snozzi. (Snozzi & al. 1995)
- d. Empreinte bâtie réalisée en 2009. (map.geo.admin.ch)

7 - Cela se traduit spatialement par une étroitesse qui atteint par endroit 215 cm dans le logement.

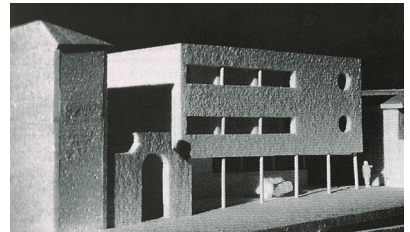
8 - La nécessité de ces espaces pour des logements situés hors sol (à la fois pour eux-mêmes, mais aussi pour ce qu'ils sont capables de soutenir en termes de relations socio-spatiales entre foyers) a été mise en évidence lors du confinement général il y a quelques années.

À l'échelle intermédiaire, les huit logements paroissiaux illustrent de façon évidente les potentialités effectives des principes d'urbanisation proposées par Snozzi. À la base, les anciennes règles de densification ne favorisaient aucune autre implantation qu'un volume isolé au milieu de la parcelle. Sa proposition – sans avoir pu aboutir – démontre toutefois la pertinence d'une posture architecturale capable de soutenir des valeurs collectives, notamment, ici, à destination d'allocataires aux profils variés.

De façon interne : si chaque duplex de trois chambres possède bien un jardin, chaque autre logement plus réduit situé en hauteur profite alors d'une large terrasse, orientée à la course solaire ainsi qu'aux potentialités sociales⁸.

Au niveau des interstices : le creux de séparation des deux volumes génère en son sol un grand jardin commun, surplombé par une terrasse aérienne issue de la coursive nécessaire.

À l'égard de l'espace public : tous les accès (logements et jardin commun) favorisent l'animation de la venelle latérale, renforçant son rôle d'antichambre.



7a

Quant à la rue : le grand sol couvert par les colonnes permet – dans l'éventualité d'absence temporaire de véhicules – de dépasser sans entrave sa simple fonction.

Le projet actuellement bâti (fig. 7d) n'est guère différent dans son esprit de celui imaginé initialement (fig. 7b), malgré la proposition de Snozzi (fig. 7c) qui déployait avec soin les qualités du lieu.



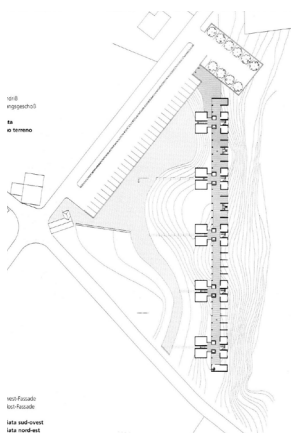
7b

7c

7d

L'imposant projet *Verdemonte* doit être saisi comme expression de l'explosion périurbaine à la fin des années 1960, à l'heure où les voies rapides bousculent le statut des villages au rang de bourgs. Première commande confiée à Snozzi dans la commune de Monte Carasso, sa proposition maximalise par la diagonale la longueur de l'immeuble, tout en atténuant sa perception à rue. Adressant tous les logements équitablement aux nuisances autoroutières à l'est et à la course solaire à l'ouest, la proposition de Snozzi fut – à ses dépens – arrêtée au 1/100° (un centimètre par mètre). Poursuivie en toute autonomie par le promoteur-constructeur, la concrétisation a dérogé aux principes clés, fragilisant, de façon attendue, la posture exigeante du projet initial :

- Au niveau architectural, un exemple parmi tant d'autres, Snozzi n'a pas été consulté sur le langage à adopter, et encore moins pour l'étage supplémentaire construit dans un second temps. L'entrepreneur a décidé malhabilement de poursuivre la matérialité existante, alors qu'une formulation métallique plus aérienne – dans l'esprit d'un attique exprimant la légèreté – n'aurait pas eu l'effet d'accentuer inutilement, et en moins élégantes proportions, l'aspect mural suffisamment établi par le projet de base.
- Au niveau de l'implantation, la fine disjonction proposée entre l'aire de stationnement bordant la voirie et l'empreinte diagonale définissait un dispositif généreux et aéré aux multiples cheminements menant à la longue galerie distributive horizontale. Le projet exprimait ainsi l'idée d'une lame habitée, la plus fine possible, posée sur le relief naturel. La version bâtie accole le parking et épaissit considérablement l'assise générale : encombrement des relations au sol avec les terrains sportifs adjacents et, pire encore, la mise à disposition d'un sol indéfini, laissé libre à tout opportunisme foncier inadéquat. Cette anomalie a engendré les dures proximités d'habitations, présentes actuellement.



8a



8b



8c

- 8 a. Verdemonte : proposition de base. (Snozzi & al. 1995)
- b. Orthophotographie à la fin des années 1970. (map.geo.admin.ch)
- c. Orthophotographie actuelle. (map.geo.admin.ch)

L'architecture n'est donc pas le fruit du hasard, et encore moins une option neutre parmi d'autres. Son élaboration par le projet permet d'en évaluer la portée, tout en étant capable de réagir aux circonstances. Pourtant, elle n'est pas non plus affaire d'à-coups : habiter de façon soutenable dans un territoire requiert une compréhension fine des "existants"⁹ et des inventions imprévisibles qui réactualisent chaque situation. Une lecture encore plus profonde de ces trois projets permet d'en dégager quelques éléments supplémentaires¹⁰.

9 - En référence à l'historien de l'environnement Grégory Quénet qui propose de repenser les entités vivantes et non vivantes dans leur processualité

10 - Que l'on pourrait ici nommer de façon civile *infraarchitecture*.



9

Rendre à l'évidence

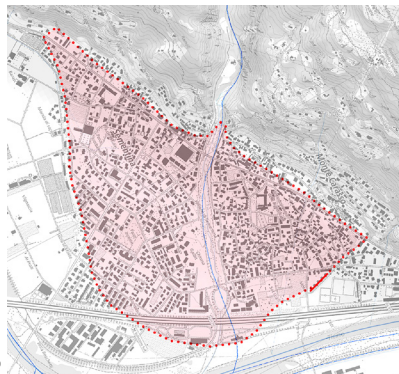
La densité de foyers, qui va s'adjoindre au fur et à mesure du temps aux abords de la *Casa Rapetti*, rend d'autant plus vital le vide public évasé qui s'y adresse. Citée par Snozzi comme petite place, cette dilatation spatiale laisse plutôt penser à l'héritage d'une ancienne cour de travail partagée. Caractérisée par des sols meubles sans grande définition (son lieu-dit est d'ailleurs *el Curt di Marciunitt*), elle fait écho à une série de cours agraires présentes¹¹. Celles-ci sont toutes connectées à une voirie sinueuse qui relie de façon primaire deux extrémités du périmètre communal (une ancienne traversée vers la commune voisine et un chemin d'accès au pied de la montagne), et ce, sur une même courbe altimétrique¹².



10

Du même ordre, le projet paroissial consolide la dernière rue historiquement habitée *Via Pedmunt (au pied du mont)*, avant le déploiement en altitude du système terrassé en rangs de vignes. Le dispositif résolument perpendiculaire¹³ proposé à la venelle renforce un des flux descendant vers le centre communal et l'ancien couvent. La subdivision de la parcelle résolue avec brio en cinq parties égales absorbe le fond parcellaire (deux partitions en amont) et duplique ensuite en série des unités à habiter (trois partitions en aval).

Le projet *Verdemonte* convoque – et de façon limpide – plus largement son territoire. Snozzi rappelle qu'il est dès lors nécessaire d'outrepasser les limites habituelles (ici communales) afin d'être pleinement en mesure de saisir l'ampleur du phénomène que le projet manifeste. Alimenté par le ravin raide du flanc rocheux adjacent, le torrent local divise par nature les entités de Sementina d'une part et de Monte Carasso d'autre part. Dans un temps long, la trajectoire convexe des laves torrentielles a dispersé en dépôt sédimentaire concave l'assiette primitive du site (appelé aussi cône de déjection torrentiel).



11

La longue barre mince proposée par Snozzi manifeste consciemment cette constitution fondatrice des lieux, qui – à cette échelle – devient évidente¹⁴ (fig. 11). Son architecture inscrit de façon nette la limite du village d'alors, pour préserver les vastes vides naturels liés à la rivière. En observant plus largement ce phénomène, une genericité de cônes sédimentaires apparaît tout au long de la vallée : chaque village-bourg-ville (comme Locarno) trouve sa position et son ampleur, en fonction du débit et de la charge des divers torrents en amont¹⁵. Ce premier projet de Snozzi questionnait déjà les modes responsables de développements dans cette vallée, et ce, de manière fondamentale¹⁶.

Les bonnes intentions ne font pas les bons projets

Connu pour ses nombreux aphorismes, Luigi Snozzi aurait certainement apprécié celui-ci¹⁷. Car il rappelle qu'un schéma, une intuition ou une image ne suffisent pas à vérifier le bien-fondé d'une proposition spatiale. L'exemple atypique de Monte Carasso illustre que la méthode du *projet* balise de façon précise ce processus spéculatif – et donc inventif – vers une consolidation progressive et reconnue des lieux de vie.

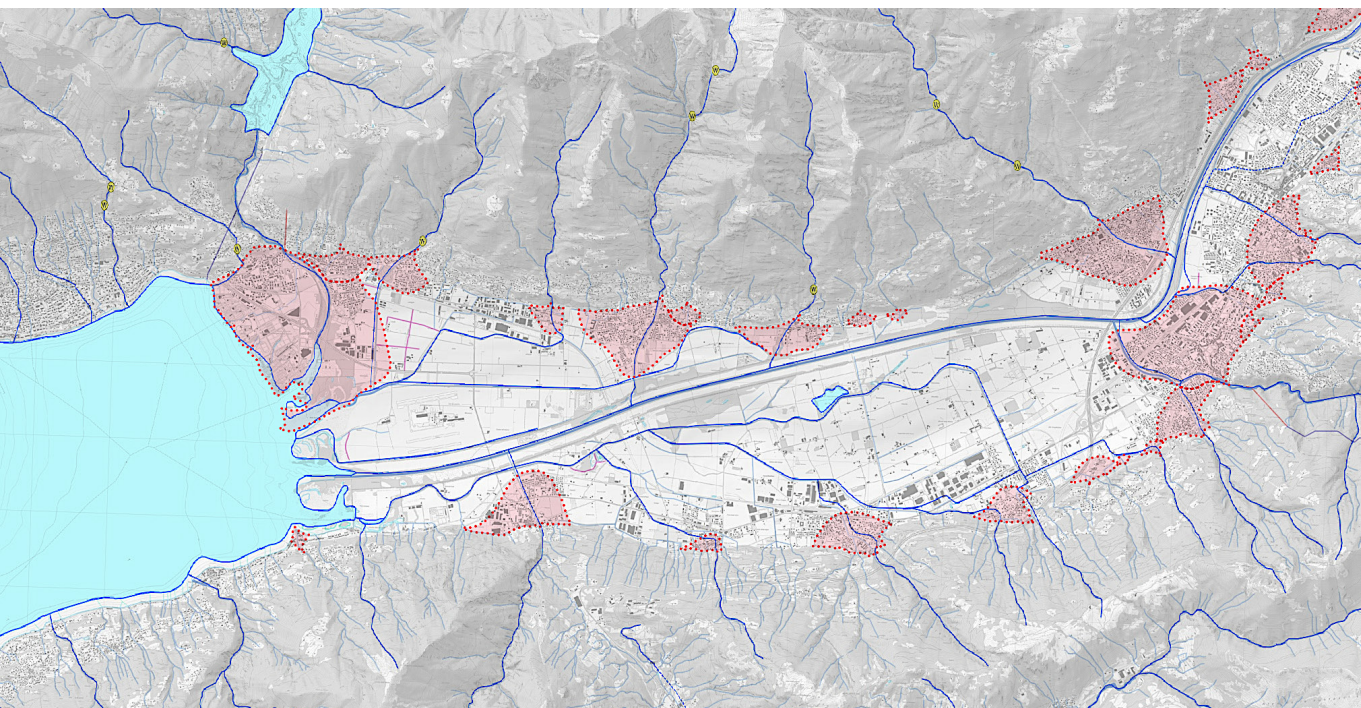
En ce sens, *faire bouger les lignes* invite à l'exercice permanent du dessin (qui questionne les lieux, mesure les choix et cherche les appuis féconds d'émergence) comme outil incontournable d'investigation. *Faire bouger les lignes* renvoie aussi à l'action concrète permettant d'aller véritablement à la rencontre des autres et mouvementer les esprits avec entrain. Cette posture de conception menant à des assises plus tangibles et fécondes nécessite de décloisonner les différentes échelles pour que l'inextricable ensemble *architecture-urbanisme-paysage-territoire* demeure plus que jamais désirable, depuis son immensité jusqu'aux intimités habitées. ■

11 - À savoir : *el Curt de Fund*, *Curt di Sgiö* et, enfin, *el Curt di Paitign* où se situe la *Casa Stefano Guidotti*, dernier projet d'habitation conçu par Snozzi, qui maximise l'empreinte parcellaire, tout en réinterprétant une courée en un patio surélevé et semi-ouvert.

12 - Cette reconnaissance constitutive invite aux regards portés par les historien·nes ou archéogéographes en la matière, témoignant de certaines logiques sous-jacentes potentiellement utiles au projet. Un essai pédagogique de cet ordre a été mené dans le village de Louveigné (Sprimont) par l'assistantat au Pr Meersseman en 2018 (atelier II : projet approfondi, programme de master ingénieurs civils architectes LOCI).

13 - En écho aussi à la *Casa Ackerman*, mettant en exergue la rencontre géométrique entre le parcellaire et le léger pli de cette même rue.

14 - "La géographie est à la fois parcours, orientation et découverte des matières premières de l'architecture : l'eau, l'air, la terre, le feu. J'aime la pierre et le béton armé. Chaque pierre porte son histoire, la longue histoire de la géologie." (interview de J. Gubler, 1985)



- ⑨ Casa Rapetti (en rouge) constitutive d'une des cours agraires (en orange) ; chacune d'entre elles étant connectées à une voirie primaire à résonance altimétrique. (geoportale-ticino – map.geo.admin.ch – traitement R. Grabczan)
- ⑩ Structure élémentaire du projet Allogi (traits gras) soutenant les perpendicularités parcellaires présentes au pied du mont. (geoportale-ticino – map.geo.admin.ch – traitement R. Grabczan)
- ⑪ Périmètre du cône de déjection issu du torrent Sementina et position de Verdemonte (ligne continue rouge) en lisière de celui-ci. (geoportale-ticino – map.geo.admin.ch, basée sur les cartes de Dufour – traitement R. Grabczan)
- ⑫ Cônes torrentiels générant les établissements humains originaux tout le long de cette vallée. (geoportale-ticino – map.geo.admin.ch. – traitement R. Grabczan par sélection dans la carte géologique Dufour)

12

Médiagraphie sélective

Grabczan, R. (2018). *Villages common grounds: A fragile legacy. Cases in north-western Europe*. <http://hdl.handle.net/2078.1/223002>

Hoffmann, F. (2007). Salomon J.-N. Cônes d'éboulis, de déjection, glaciaires et piémonts : essais de définition : études de Géographie physique. *Cabiers d'Outre-Mer*, 60(240), 405. Université de Nice <https://doi.org/10.4000/com.2581>

Nunes, A.-F., & Snozzi, L. (2013). *Entretien avec Luigi Snozzi : à propos de la permanence en architecture*. J.-P. Huguet.

Pisu, D., & Chiri, G. M. (2021). The architect as nomothete: Luigi Snozzi at Monte Carasso. *The Journal of Architecture*, 26(2), 174-190. <https://doi.org/10.1080/13602365.2021.1891948>

Risch, G. (1975). *Tendenzen: Neuere Architektur im Tessin*. [Text/html,application/pdf/text/html]. <https://doi.org/10.5169/SEALS-72894>

Sassi, E., & Rizzi, F. (2019). *Laboratorio Ticino* (M. Arnaboldi, Éd.). Mendrisio Academy Press.

Scapozza, C., Antognini, M., & Oppizzi, P. (2012). *Stratigrafia, morfodinamica, paleoambienti della piana fluvio-deltizia del Ticino dall'ultimo massimo glaciale a oggi: Proposta di sintesi*. <https://doi.org/10.5169/SEALS-1003023>

Snozzi, L. (2015). *25 Aphorismen zur Architektur*. (M. Rimmel, Éd., 2. Auflage). Bâle : Edition Bibliothek Werner Oechslin.

Snozzi, L., Beretta, S., & Simon, A. (1995). *Monte Carasso, die Wiedererfindung des Ortes: Monte Carasso, la reinvenzione del sito* (Orig.-Ausg.). Bâle : Birkhäuser.

15 - Avant la canalisation nette de la rivière Ticino à la fin du XIX^e siècle, la plaine de Magadino était une vaste zone marécageuse, hostile aux humains. Habités par les Étrusques, ces sols générés par les cônes torrentiels étaient déjà disponibles après la dernière glaciation (il y a 10 000 ans) grâce à leur position en socle malgré la forte élévation du lac Majeur dont la rive s'étendait jadis jusqu'au pied de Monte Carasso (d'après le site pédagogique 'Au cœur des paysages.ch' https://www.coeur-paysages.ch/landscape/magadinoebene_f/introduction)

16 - "Vous voyez le résultat aujourd'hui [ndla : de la plaine de Magadino] : un beau gâchis d'immeubles et d'infrastructures s'est formé entre Bellinzona et Locarno en l'absence de toute hiérarchie et de toute qualité. Pour remettre de l'ordre là-dedans, il n'y a pas besoin d'architectes mondialement connus mais avant tout de gens qui soient conscients de cette problématique et qui aient envie de lutter contre".

17 - Emprunté en toute amitié à Julien Etienne, ingénieur civil architecte UCLouvain